SERGIC

Immeuble: **VILLA BRIARDE**

N/Réf: **33/04343.E**
SL018

appartement de type 2

M/ME REVELLAT EVELYNE
129 BOULEVARD PASTEUR

94360 BRIE SUR MARNE

St Germain, le 25 juin 2008

Objet : Départ de Melle BUISSONNEAUD et Mr RENIA

Madame, Monsieur,

Melle BUISSONNEAUD et Mr RENIA, locataires des locaux en référence, nous ont donné congé pour le 18 juillet 2008.

Conformément aux termes de leur bail, ces locataires restent responsables des loyers et des charges jusqu'au 18 juillet 2008, nous vous adressons le justicatif de la Caisse d'Allocations Faliliales précisant que l'un des deux locataire bénéficie du RMI ce qui leur ouvre droit à un préavis réduit à un mois.

Après étude du marché, nous constatons que pour votre appartement, le prix au mètre carré est supérieur à la moyenne du marché immobilier, nous vous proposons de le louer à 600,00 hors charges au lieu de 627.77 Euros actuellement.
En ce qui concerne le parking, nous maintenons le loyer à 59.64 Euros hors charges.

Nous vous remercions de nous donner votre accord à ce sujet.

Le dépôt de garantie sera restitué à votre locataire après son départ effectif, déduction faite des sommes dues et des travaux locatifs de remise en état constatés lors de l'état des lieux de sortie.

Conformément à la nouvelle réglementation en vigueur, nous procédons à la commande des diagnostics obligatoires (selon note d'information ci-jointe), pour un montant de 130 euros TTC qui seront directement imputés sur votre compte.

Demeurant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

MLE Christelle PROMTEAU
01 60 75 67 85

AGENCE DE SAINT GERMAIN - Centre commercial LA CROIX VERTE 91250 Saint Germain-les Corbeil www.sergic.com FAX 01 60 75 56 81
Transaction : **01 60 75 56 91** ▪ Location : **01 60 75 61 18** ▪ Gérance : **01 60 75 67 85** ▪ Copropriété : **01 60 75 64 37**
SERGIC ▪ SAS AU CAPITAL DE 23 060 000 EUROS ▪ 428 748 909 R.C.S. LILLE ▪ APE 701 C ▪ N° TVA FR 64 428 748 909 ▪ CARTES PROFESSIONNELLES N° T 648 (ne peut recevoir de fonds) et G 290 ▪ GARANT : SOCAMAB Assurances 18 rue du Beaurepaire 75010 PARIS
AGENCES : AMIENS ▪ ANGERS ▪ ARRAS ▪ BERCK ▪ BETHUNE ▪ BOULOGNE ▪ COMPIÈGNE ▪ CROIX ▪ DEUIL-LA BARRE ▪ DOUAI ▪ EAUBONNE ▪ FORT MAHON ▪ LA MADELEINE ▪ LAMBERSART ▪ LE CROTOY ▪ LE TOUQUET ▪ LILLE ▪ MONS EN BAROEUL ▪ NANTES ▪ OLIVET ▪ ORLEANS ▪ PARIS ▪ PONTOISE ▪ REIMS ▪ ROUEN ▪ ST GERMAIN

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'ESSONNE

2, Impasse du Télégraphe 91013 EVRY CEDEX

Votre n° d'allocataire : **7283327 U**
Date : **14 juin 2008**

Monsieur RENIA STEVE
3 IMP DE BRIE
91800 BRUNOY

Objet : Attestation de paiement

Le directeur de la CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'ESSONNE certifie que :

M. RENIA STEVE né le 01-08-1980

a perçu la prestation suivante pour le mois de Mai 2008 :

Nature de la prestation	**Montant**
Revenu minimum d'insertion	163,24 €

Quotient familial du mois de Mai 2008 : 81 €

Attestation délivrée compte tenu des informations connues à ce jour par la CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'ESSONNE.

Les prestations versées par la caisse d'Allocations familiales sont insaisissables sauf pour le paiement des dettes alimentaires

SERGIC

Immeuble: **VILLA BRIARDE**

N/Réf: **33/04346.J**
SL018

parking

MME REVELLAT EVELYNE
129 BOULEVARD PASTEUR

94360 BRIE SUR MARNE

St Germain, le 25 juin 2008

Objet : Départ de Melle BUISSONNEAUD et Mr RENIA

Madame,

Melle BUISSONNEAUD et Mr RENIA, locataires des locaux en référence, nous ont donné congé pour le 18 juillet 2008.

Conformément aux termes de leur bail, ces locataires restent responsables des loyers et des charges jusqu'au 18 juillet 2008.

Sauf avis contraire de votre part, nous vous proposons de remettre votre bien en location, au loyer mensuel de 59,64 Euros.

Le dépôt de garantie sera restitué à votre locataire après son départ effectif, déduction faite des sommes dues et des travaux locatifs de remise en état constatés lors de l'état des lieux de sortie.

Demeurant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

MLE Christelle PROMTEAU
01 60 75 67 85

GESTION LOCATION SYNDIC DE COPROPRIÉTÉS TRANSACTIONS
AGENCE DE SAINT GERMAIN Centre commercial LA CROIX VERTE 91750 Saint Germain-les-Corbeil www.sergic.com FAX 01 60 75 56 83
Transactions **01 60 75 56 91** ▪ Location **01 60 75 61 18** ▪ Gérance **01 60 75 67 85** ▪ Copropriété **01 60 75 64 37**
SERGIC ▪ SAS AU CAPITAL DE 23 060 000 EUROS ▪ 428 748 909 R.C.S. LILLE ▪ APE 703 C ▪ N° TVA FR 64 428 748 909 ▪ CARTES PROFESSIONNELLES N° T 648 (ne peut recevoir de fonds) et G 290 ▪ GARANT : SOCAMAB Assurances 18 rue du Rocher 75008 PARIS
AGENCES : AMIENS ▪ ARGELES ▪ ARRAS ▪ BERCK ▪ BETHUNE ▪ BOULOGNE ▪ COMPIEGNE ▪ CROIX ▪ DEUIL LA BARRE ▪ DOUAI ▪ EAUBONNE ▪ FORT MAHON ▪ LA MADELEINE ▪ LAMBERSART ▪ LE CROTOY ▪ LE TOUQUET ▪ LILLE ▪ MONS EN BAROEUL ▪ NANTES ▪ OLIVET ▪ ORLEANS ▪ PARIS ▪ PONTOISE ▪ REIMS ▪ ROUEN ▪ ST GERMAIN

SERGIC

Immeuble: **VILLA BRIARDE**
V/Réf: **33/0506/01/0114 04343.E**
TLO25

M/ME REVELLAT EVELYNE
7 RUE EYNETTE

91460 MARCOUSSIS

St Germain, le 30 mai 2006

Objet: **RESERVATION DE VOTRE APPARTEMENT**

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous annoncer la réservation (*) de votre APPARTEMENT de 45,66 M² au Rez-de-chaussée porte 204, référencé ci-dessus, situé:

3 BIS IMPASSE DE BRIE
8 GRANDE RUE
91800 BRUNOY

par M/ML BUISSONNEAUD/RENIA, à compter du 25 juin 2006.

Pour concrétiser celle-ci, votre futur locataire a versé à titre d'option une somme de 600,00 euros, correspondant à un mois de loyer sans charges
Ce loyer d'entrée sera automatiquement indexé par nos soins chaque année, sur la base de l'indice INSEE moyen du coût de la construction, conformément à l'article 67 du décret 72-678 du 20/7/72 (valeur de cet indice au 4ème Trimestre 2005: 103,78).

Restant à votre disposition pour tout autre renseignement,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

MME Nathalie DOUETIL
01 60 75 67 85

(*) Sous réserve de l'examen des pièces restant à fournir par le candidat locataire

SERGIC

Immeuble: **VILLA BRIARDE**

N/Réf: **33/0506/01/0114 04343.E**
SL018
Appartement T2 sis 3 bis impasse de Brie - BRUNOY

M/ME REVELLAT EVELYNE
7 RUE EYNETTE

91460 MARCOUSSIS

St Germain, le 27 mars 2006

Objet: **DEPART DE Monsieur DELAMOTTE & Mademoiselle MOUNIVONGS**

Madame, Monsieur,

Monsieur DELAMOTTE & Mademoiselle MOUNIVONGS, locataires des locaux en référence, nous ont donné congé pour le 24 JUIN 2006.

Conformément aux termes de leur bail, ces locataires restent responsables des loyers et des charges jusqu'au 24 JUIN 2006.

Nous vous proposons de fixer à **600,00 Euros** par mois le montant du loyer en principal.

Le dépôt de garantie sera restitué à votre locataire après son départ effectif, déduction faite des sommes dûes et des travaux locatifs de remise en état constatés lors de l'état des lieux de sortie.
Sauf contre-ordre de votre part sous huitaine, nous mettrons tout en oeuvre pour relouer vos locaux, dans les meilleurs délais.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués et les meilleurs.

MME Nathalie DOUETIL
01 60 75 67 85

SERGIC

Immeuble: **VILLA BRIARDE**

N/Réf: **33/0506/01/0384 04346.J**
SL018
parking

MME REVELLAT EVELYNE
7 RUE EYNETTE

91460 MARCOUSSIS

St Germain, le 28 mars 2006

Objet: **DEPART DE Monsieur DELAMOTTE & Mademoiselle MOUNIVONGS**

Madame,

Monsieur DELAMOTTE & Mademoiselle MOUNIVONGS, locataires des locaux en référence, nous ont donné congé pour le 24 JUIN 2006.

Conformément aux termes de leur bail, ces locataires restent responsables des loyers et des charges jusqu'au 24 JUIN 2006.

Nous vous proposons de fixer à **57,00 EUROS** par mois le montant du loyer en principal.

Afin d'être en mesure de rembourser Monsieur DELAMOTTE & Mademoiselle MOUNIVONGS dans les délais prescrits par la loi, nous retenons sur votre compte le montant du dépôt de garantie.
Le dépôt de garantie sera restitué à votre locataire après son départ effectif, déduction faite des sommes dûes et des travaux locatifs de remise en état constatés lors de l'état des lieux de sortie.
Sauf contre-ordre de votre part sous huitaine, nous mettrons tout en oeuvre pour relouer vos locaux, dans les meilleurs délais.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments dévoués et les meilleurs.

MME Nathalie DOUETIL
01 60 75 67 85